Promenade Taché

RÉSUMÉ DE LA PARTICIPATION PUBLIQUE

Février 2018

Contexte

Le projet de la Promenade Taché permettra d'améliorer l'espace public et la zone riveraine qui longent l'avenue Taché, entre le boulevard Provencher et la rue Despins, et prévoit une piste élargie, de type promenade, et un belvédère piétonnier, communément appelé « point de vue », qui surplombera la berge et sur lequel une œuvre d'art sera installée. À elles deux, ces réalisations ajouteront à la popularité des zones riveraines principales de Winnipeg et amélioreront les diverses connexions avec les destinations à Saint-Boniface ainsi que le réseau piétonnier et cyclable. Le projet comprend également des travaux de stabilisation de la rive visant à protéger la promenade et certaines infrastructures d'eau et d'égout essentielles à cette zone, et à rendre la digue primaire de la ville plus fiable.

Participation publique

Pendant la phase de la conception détaillée, à savoir de mai jusqu'à octobre 2017, on a cherché à consulter les parties intéressées ainsi que la population générale. Les objectifs suivants en matière de participation publique pour le projet de la Promenade Taché ont été fixés :

1. Consulter les commanditaires du projet de la Promenade Taché (bailleurs de fonds) ainsi que le groupe de travail sur la Promenade Taché* sur l'élaboration de la conception de la Promenade Taché, en tenant compte des autres projets en cours qui forment partie de la Boucle Saint-Boniface–La Fourche.

2. Aviser les parties intéressées clés des exigences techniques et de la stratégie de mise en œuvre des travaux visant la stabilisation de la rive, l'élargissement de la promenade et la structure de la promenade de bois, et intégrer, lorsque cela est possible, leurs commentaires à la conception détaillée.

3. Dresser une liste solide de parties intéressées comptant des personnes, des organismes et des intérêts diversifiés, p. ex. communauté francophone, patrimoine, transport actif, établissements environnants (église, musée, hôpital, collège), résidents, groupes de personnes âgées, entreprises locales.

4. Tenir les parties intéressées au courant de l'état d'avancement et de l'orientation du projet de la Ville, ainsi que de la progression vers la conception détaillée et les travaux de construction.

5. Offrir du contexte sur le projet de la Promenade Taché dans le cadre de la vision globale de la Boucle Saint-Boniface–La Fourche.

6. Aviser les parties intéressées des objectifs du projet, à savoir l'amélioration de la stabilisation riveraine et de la protection contre l'érosion, l'élargissement de la promenade, la construction de la promenade en bois juchée dans les arbres et l'intégration d'une œuvre d'art public.

7. Aviser les parties intéressées des occasions et des moyens de faire des commentaires sur la conception détaillée (en personne et en ligne).

8. Tenir une séance d'information publique en vue de recueillir des commentaires sur la conception de la Promenade Taché et d'informer le public des stades du projet et du calendrier du projet.

* Le groupe de travail sur la Promenade Taché est composé de parties intéressées clés de la Boucle Saint-Boniface–La Fourche, y compris les propriétaires fonciers, les bailleurs de fonds, ainsi que les établissements et les organismes adjacents à la boucle proposée.

Promotion

Voici les activités de promotion entreprises :

- Courriel sur le projet envoyé à 46 organismes et parties intéressées le 5 octobre 2017
- 1 700 bulletins/invitations à la séance d'information bilingues livrés aux maisons et aux appartements du quartier
- 22 affiches posées à des entreprises et à des établissements environnants (bibliothèque, université, église, hôpital, musée)
- Annonce parue dans le journal *La Liberté* le 11 octobre 2017
- Annonce parue dans le journal *The Lance* le 11 octobre 2017
- 44 réponses au sondage (27 en personne et 17 en ligne)
- Bulletin sur la participation publique de la Ville de Winnipeg (5 300 destinataires)
- Publication Facebook (18 402 abonnés)
- Publication Twitter (82 700 abonnés)

Pour en savoir plus sur le projet de la Promenade Taché, veuillez vous rendre à : winnipeg.ca/promenadetache.

Promenade Taché
RÉSUMÉ DE LA PARTICIPATION PUBLIQUE

Février 2018

Résumé de la séance d'information publique

Une séance d'information publique a été tenue le 17 octobre 2017, au centre récréatif Notre-Dame. Dix panneaux de présentation en français et en anglais ont fourni des renseignements détaillés sur la conception du sentier riverain, de la promenade et du belvédère, le processus de stabilisation de la rive, la remise en état et la végétalisation du site, l'œuvre d'art public ainsi que le calendrier des travaux et les prochaines étapes.

Environ 60 personnes ont assisté à la séance d'information publique. Vingt-sept d'entre elles ont répondu au sondage. Dix-sept personnes ont répondu au sondage en ligne à partir du site Web du projet entre le 3 et le 31 octobre 2017. Au total, 44 sondages ont été remplis.

Résultats

Voici le résumé des commentaires principaux des rencontres avec les parties intéressées et de la séance d'information publique, ainsi que les considérations en termes de conception ou de planification.

Commentaire	Prise en considération ou réponse
Veiller à ce que la largeur du sentier riverain puisse accommoder les piétons et les cyclistes.	La largeur minimale normale des sentiers hors rue de la Ville qui sont physiquement isolés des véhicules automobiles est de 3,0 m. Cette largeur et les infrastructures sous-jacentes conviennent à la marche ainsi qu'au vélo.
Tenir compte de l'inondation éventuelle du sentier riverain.	L'élévation la plus basse du sentier de la rive supérieure devrait se situer à environ 229,1 m. Ce niveau correspond à la crue nominale à récurrence statistique de 50 ans ou de 100 ans. Le sentier de la rivière Assiniboine est moins élevé de 5 m (15 pi).
Veiller à ce que l'éclairage soit suffisant pour assurer la sûreté et la sécurité sur le sentier riverain et le belvédère.	Les niveaux d'éclairage du belvédère dépassent les normes industrielles pour les sentiers semblables établies par Illumination Engineering Society (IES – société d'ingénierie en éclairage). Un éclairage supplémentaire sera ajouté au sentier riverain pour atteindre le niveau d'éclairage souhaité par la Ville.
Prendre en compte l'accessibilité dans la conception du sentier. .	On précise dans la conception que des pavés podotactiles seront utilisés. Une bande podotactile indicatrice sera intégrée à la Promenade et au belvédère.
Prévoir la connectivité de la Promenade avec les rues locales et les sentiers pour les cyclistes et les piétons.	Même si le projet actuel ne vise pas à améliorer la connectivité avec les rues locales, le trottoir élargi de la Promenade ainsi que le sentier de la rive supérieure amélioreront la connectivité nord-sud dans la zone visée par le projet.
Signaler les fermetures de route et les déviations et prévoir le passage des véhicules d'urgence.	Un avis préalable sera donné aux entreprises et aux résidents touchés. L'avis sera également affiché sur le site Web du projet de la Ville. L'entrepreneur est tenu de maintenir l'accès des véhicules d'urgence pendant les travaux et les fermetures.
Le trottoir du côté est de l'avenue Taché est en piètre état et a besoin d'être amélioré.	Le trottoir est n'est pas visé par ce projet.
Accorder une	Des luminaires intégrés à la main

Pour en savoir plus sur le projet de la Promenade Taché, veuillez vous rendre à : winnipeg.ca/promenadetache.

préférence à l'éclairage esthétique.	courante sur le belvédère et la promenade fourniront une lumière chaleureuse, non éblouissante, sur la surface piétonnière du belvédère et de la promenade élargie entre l'avenue de la Cathédrale et la rue Despins. On discute de la possibilité d'ajouter un éclairage esthétique le long du sentier riverain dans une phase ultérieure du projet.

Annexes

Annexe A	Invitation et bulletin du projet
Annexe B	Affiche et annonces
Annexe C	Panneaux de présentation de la séance d'information publique
Annexe D	Sondage et résultats

Prochaines étapes

Le Conseil a approuvé le financement de ce projet le 27 septembre 2017. Un contrat de construction a été octroyé à Maple Leaf Construction Ltd. pour effectuer les travaux proposés. Les travaux de stabilisation de la rive ont été entamés au début du mois de décembre 2017 et devraient être achevés d'ici la mi-mars 2018.

Pendant les travaux de stabilisation riveraine, la voie en direction sud de l'avenue Taché ainsi que le trottoir ouest, entre le boulevard Provencher et la rue Despins à peu près, seront fermés.

D'autres fermetures de route sont prévues pendant le reste des travaux de pose et de construction de la structure du belvédère piétonnier. L'élargissement du trottoir et la construction du belvédère devraient débuter en juin 2018.

Des mises à jour sur les travaux seront communiquées aux résidents et aux entreprises du quartier à mesure que le projet progresse.

Le projet devrait s'achever en octobre 2018.

Pour en savoir plus sur le projet de la Promenade Taché, veuillez vous rendre à : winnipeg.ca/promenadetache.